



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
26 juillet 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session

Point 67 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique :
progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui
international : les causes des conflits et la promotion
d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

Promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [77/271](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des obstacles persistants et des défis nouveaux qui entravent la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, y compris des causes profondes de conflit et des conditions propices au développement durable, ainsi que de l'action menée et de l'aide apportée par le système des Nations Unies.

L'année 2023 est un moment charnière : elle se situe à mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et marque la fin du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'Afrique a dû mettre en œuvre ces programmes de développement ambitieux dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des crises alimentaire, énergétique et financière mondiales, qui ont toutes entravé ses progrès. Le présent rapport donne une vue d'ensemble de la situation qui a régné en Afrique en matière de paix et de sécurité de juillet 2022 à juin 2023, ainsi que des progrès accomplis par le continent dans la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur les liens entre la paix et la sécurité, le développement, l'action humanitaire et les droits humains.

Le rapport contient également une analyse approfondie du chômage et du manque de travail décent, qui sont des facteurs de conflit et d'insécurité en Afrique, notamment en ce qu'ils : a) exacerbent les inégalités, les divisions et les griefs ;

* [A/78/150](#).



b) affaiblissent la résilience, en particulier face aux crises humanitaires et économiques ; c) renforcent les groupes armés non étatiques et les entreprises criminelles, qui ont appris à fournir des moyens de subsistance en l'absence de l'État.

Enfin, le rapport contient des exemples concrets de la manière dont le système des Nations Unies, les États Membres d'Afrique et les partenaires de développement concernés ont, dans le cadre d'une approche cohérente et multisectorielle, contribué aux efforts de prévention en promouvant le développement durable de l'Afrique conformément au Programme 2030 et à l'Agenda 2063.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 77/271, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à suivre la question et de lui rendre compte tous les ans des obstacles persistants et des défis nouveaux qui entravent la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, y compris des causes profondes de conflit et des conditions propices au développement durable, ainsi que de l'action menée et de l'aide apportée par le système des Nations Unies. Il porte sur la période allant de juillet 2022 à juin 2023.

2. L'année 2023 est un moment charnière : elle se situe à mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable qui y sont définis, et marque la fin du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'Afrique s'est résolument engagée dans la voie de la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, mais dans un contexte marqué par des difficultés historiques et sans précédent, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences, en particulier les crises alimentaire, énergétique et financière mondiale, toutes aggravées par le conflit en Ukraine.

3. Au-delà de ces crises récentes, l'action menée par l'Afrique pour atteindre les objectifs de développement durable a également été entravée par divers obstacles, dont la persistance des conflits et des crises humanitaires qui en découlent. Les conflits et le développement étant étroitement liés, la première section du présent rapport récapitule les progrès que l'Afrique a accomplis dans la réalisation des objectifs compte tenu de la situation générale qui est la sienne en matière de paix et de sécurité, et dans le contexte du lien entre le développement, la paix et la sécurité, l'action humanitaire et les droits humains.

4. Étant donné le rôle que jouent les moyens de subsistance dans la promotion d'une paix et d'un développement durables, la seconde moitié du rapport contient une analyse approfondie du chômage et du manque de travail décent en tant que facteurs de conflit en Afrique. L'accent y est particulièrement mis sur la manière dont ces facteurs contribuent à exacerber les griefs et à créer un terrain fertile aux groupes armés non étatiques et aux groupes criminels.

II. Paix et développement durables en Afrique : l'ultime moyen de prévention

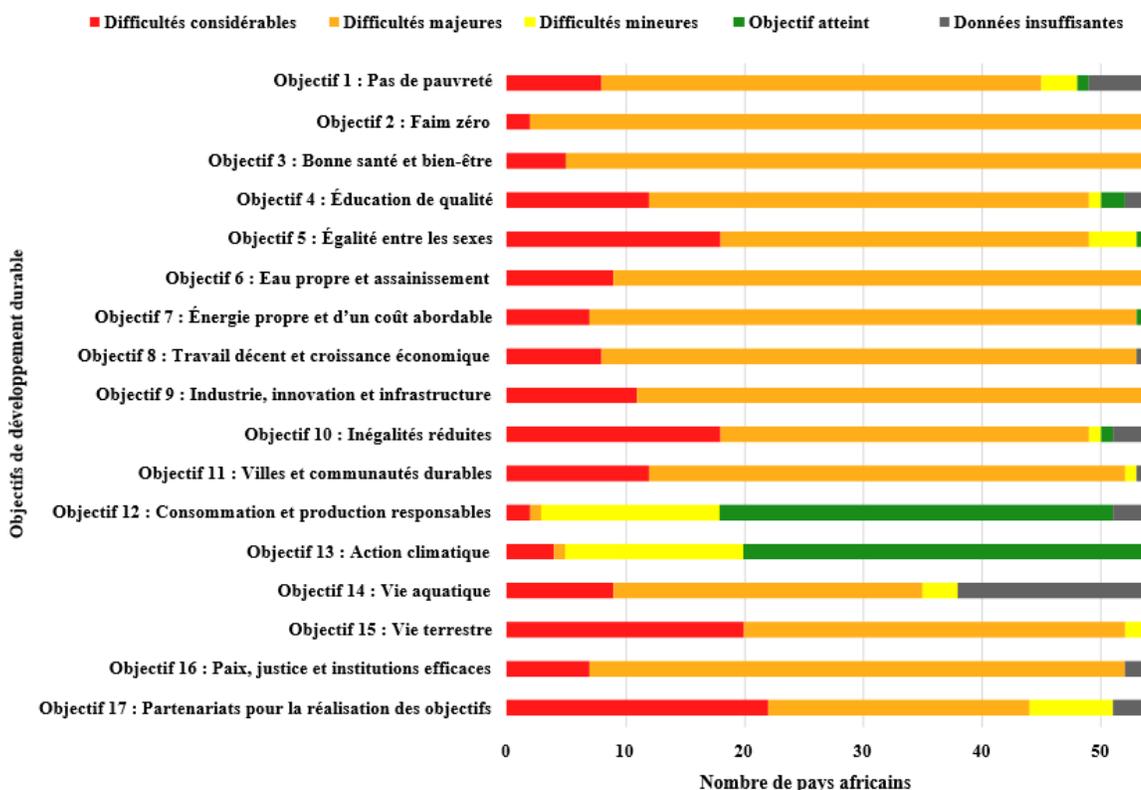
Progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable

5. En 2022, l'Afrique s'est heurtée à une confluence de problèmes, dont la pandémie, le conflit en Ukraine et leurs multiples effets, ainsi que les conséquences persistantes des changements climatiques, des conflits et des déplacements forcés. Les répercussions de ces problèmes ont été désastreuses. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime qu'en 2021, la pandémie a fait basculer 23,6 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en Afrique, par rapport aux projections relatives à la situation qui aurait été celle du continent dans un monde sans COVID-19¹. La perturbation des chaînes d'approvisionnement due à la pandémie et à la guerre en Ukraine ont mené à une forte augmentation des prix sur le continent, en particulier ceux des produits alimentaires et l'énergie. Ainsi, le taux de croissance

¹ Voir Commission de l'Union africaine, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Commission de l'Union africaine, « Rapport sur le développement durable en Afrique 2022 » (Addis Abeba, Commission économique pour l'Afrique, juin 2023).

du revenu par habitant a diminué, passant de 1,6 % en 2021 et 2022 à environ 1,4 % en 2023. Cette situation a fait que la pauvreté est restée enracinée sur le continent et, en l'absence de nouvelles mesures, a retardé la réalisation des objectifs de développement durable².

Figure I
État d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique



Source : Rapport sur les objectifs de développement durable 2022.

6. À mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation du Programme 2030, le monde peine à atteindre les objectifs de développement durable (voir fig. I). Le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable 2023 met en lumière le manque alarmant de progrès à l'échelle mondiale. Une évaluation préliminaire de 140 cibles montre que seules 12 % environ sont en voie d'être atteintes. Pour près de la moitié des cibles, le monde n'a enregistré que des progrès modestes ou a pris un retard sérieux. Pour quelque 30 % des cibles, il n'y a eu aucune évolution ou la situation a régressé par rapport au niveau de référence de 2015³. Les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été particulièrement inégaux, le continent éprouvant de grandes difficultés pour la quasi-totalité des objectifs. L'Afrique a certes réalisé des avancées majeures en ce qui concerne les objectifs 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Action climatique), mais elle se heurte à des obstacles

² Voir *World Economic Situation and Prospects 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

³ Version préliminaire non éditée du rapport du Secrétaire général intitulé « Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète » (2023), par. 4, disponible à l'adresse suivante : <https://hlpf.un.org/sites/default/files/2023-04/SDG%20Progress%20Report%20Special%20Edition.pdf>.

de taille s'agissant des objectifs liés au bien-être humain (comme les objectifs 1 à 7 et 11, relatifs à la pauvreté, à la faim, à la santé, à l'éducation, à l'égalité entre les sexes, à l'eau et l'assainissement, à l'énergie et aux villes durables).

7. Les récentes crises mondiales ont certes gravement entravé la progression de l'Afrique dans la réalisation des objectifs de développement durable, mais les difficultés auxquelles se heurte le continent en matière de développement durable sont profondément enracinées et sont antérieures à ces événements. En fin de compte, la pandémie et le conflit en Ukraine n'ont fait qu'exacerber les problèmes sous-jacents du continent, exposant des vulnérabilités préexistantes et les lacunes dans les efforts de développement tout en montrant l'importance que revêtait la résilience aussi bien pour la paix que pour le développement durable.

La situation en matière de paix et de sécurité en Afrique

8. Selon des sources externes, la tendance à l'augmentation du nombre d'événements⁴ et de décès liés aux conflits armés en Afrique a malheureusement persisté (voir fig. II).

Figure II

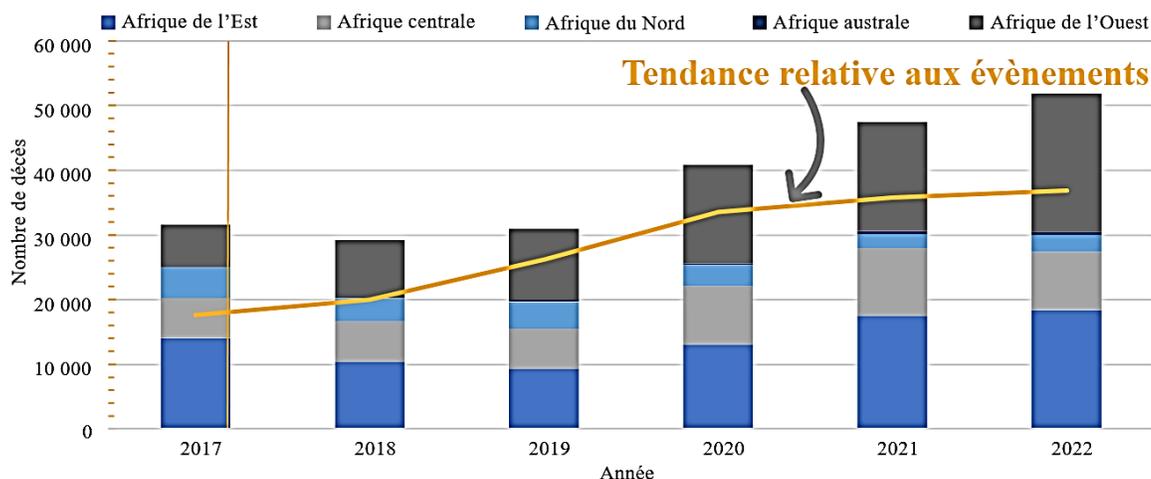
Évolution du nombre d'événements survenus dans les sous-régions de l'Afrique, par type, entre 2021 et 2022

	Explosions/Actes de violence				Faits nouveaux sur le plan stratégique	Violence visant les civils	Évolution entre 2021 et 2022	Total (2022)
	Affrontements	à distance	Manifestations	Émeutes				
Afrique de l'Est	↑ 159	↓ 65	↓ 119	↓ 396	↓ 457	↑ 27	↑ 851 (9%)	10 208
Afrique centrale	↑ 455	↑ 32	↑ 116	↑ 84	↓ 125	↑ 313	↓ 875 (13%)	6 054
Afrique du Nord	↓ 18	↑ 86	↑ 857	↑ 363	↓ 116	↓ 63	↓ 1 109 (16%)	5 859
Afrique australe	↓ 22	↑ 1	↓ 169	↑ 115	↓ 54	↓ 30	↑ 159 (6%)	2 741
Afrique de l'Ouest	↓ 312	↓ 179	↑ 81	↑ 59	↓ 1 364	↓ 664	↑ 2 379 (25%)	12 048

Source : Base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data.

⁴ Dans la base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data, les événements sont classés en six catégories : a) les affrontements ; b) les explosions ou les actes de violence à distance ; c) les manifestations ; d) les émeutes ; e) les faits nouveaux sur le plan stratégique ; f) la violence contre les civils.

Figure III
Évènements et décès survenus dans les sous-régions de l'Afrique (2018-2022)



Source : Base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data Project.

9. Selon les données du projet Armed Conflict Location and Event Data, pendant la période considérée, le nombre d'évènements liés aux conflits armés a augmenté dans trois des cinq sous-régions du continent, à savoir en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, tandis qu'il a baissé en Afrique centrale et en Afrique du Nord (voir fig. III). L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont encore connu les évènements les plus meurtriers, la première ayant vu une augmentation de 23 % du nombre de décès en 2022 du fait de la détérioration des conditions de sécurité et de la montée de l'extrémisme violent.

10. L'Afrique a vu sa situation en matière de paix et de sécurité changer considérablement au cours de la décennie écoulée en raison de l'extrémisme violent, alimenté en partie par des facteurs externes tels que la montée en puissance des groupes affiliés à Daech et à Al-Qaida depuis 2010, ainsi que de la prolifération des armes et des combattants armés dans la région du fait du déclenchement du conflit en Libye en 2011 et de la transition politique en cours. Alors que le nombre de décès dus au terrorisme a diminué de plus d'un tiers depuis 2015 dans le monde, les attaques terroristes ont augmenté de manière notable en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, où elles ont plus que doublé selon le PNUD. En 2021, l'Afrique a été la seule région du monde à connaître une aggravation des conséquences des activités terroristes, près de la moitié des décès liés au terrorisme déplorés dans le monde cette année-là y ayant été enregistrés et quatre pays, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Somalie, ayant enregistré à eux seuls plus d'un tiers des décès liés au terrorisme. En outre, le Sahel a vu le nombre de décès dus au terrorisme se multiplier par 10 depuis 2007⁵.

11. Dans l'ensemble, les conflits et l'extrémisme violent ont eu d'énormes conséquences humanitaires et ont fait que plus de 7 millions de personnes étaient toujours déplacées fin 2022 rien qu'en Afrique subsaharienne, soit plus que l'année précédente⁶. L'année dernière, le continent a enregistré plus de 9 millions de déplacés

⁵ PNUD, *Journey to Extremism in Africa: Pathways to Recruitment and Disengagement* (New York, 2023), p. 14.

⁶ Voir Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Global Trends in Forced Displacement 2022* (Copenhague, juin 2023).

internes du fait des conflits et de la violence⁷. Rien qu'au Sahel, environ 31,8 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire et d'une protection en 2022, contre 28,7 millions en 2021, soit une augmentation de 3,1 millions de personnes.

12. L'incidence croissante des conflits en Afrique, y compris l'extrémisme violent, est non seulement une question de sécurité, mais également une cause et une conséquence de la persistance des problèmes liés au développement, à l'action humanitaire et aux droits humains. Les problèmes interdépendants liés à l'action humanitaire et aux droits humains, ainsi que les conflits, ont considérablement entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, les problèmes les plus graves étant souvent des multiplicateurs des menaces à la réalisation de plusieurs objectifs.

Le lien entre le développement, la paix et la sécurité, l'action humanitaire et les droits humains, et les difficultés que rencontre l'Afrique dans la réalisation des objectifs de développement durable

13. Dans son rapport de 2023, le Réseau des solutions pour le développement durable⁸ a établi un classement mondial des pays selon leur avancée dans la réalisation des objectifs de développement durable. Dans ce rapport, le Réseau a montré que les pays les moins performants étaient principalement des États « fragiles » (selon la définition donnée dans le rapport) ou des États touchés par un conflit, qui connaissaient des niveaux élevés de pauvreté et des conflits récurrents. Des 20 pays les moins performants, 17 se trouvaient en Afrique. Les cinq pays africains les moins performants figurent tous sur la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale pour 2023⁹.

14. Dans ce contexte, pour que l'Afrique puisse réaliser les objectifs de développement durable, elle ainsi que ses partenaires de développement doivent adopter une nouvelle approche des problèmes auxquels le continent fait face depuis longtemps, en particulier dans les pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit et les pays en situation de fragilité politique. Cette approche doit reposer sur la cohérence, la coordination, l'intégration et l'exploitation des synergies entre les quatre piliers qui sont tous essentiels à l'essor de l'Afrique : la paix, le développement, l'action humanitaire et les droits humains.

15. Cette approche fondée sur les interactions tient compte du rôle vital de chaque pilier dans la réalisation d'une paix et d'un développement durables, ainsi que de la nécessité de prendre en considération ces interactions lors de la conception des interventions. La paix et la sécurité garantissent la stabilité nécessaire au développement, tandis que le développement inclusif et durable s'attaque aux inégalités et contribue à une paix durable. Une action humanitaire efficace permet de s'attaquer aux crises et de préserver ainsi la dignité dans les zones touchées par un conflit, tandis que la garantie des droits humains pour tous est essentielle pour honorer le contrat social entre l'État et ses citoyens. Ces quatre piliers sont interconnectés et se renforcent mutuellement, toute difficulté rencontrée dans un domaine se répercutant sur les autres domaines.

⁷ Voir Observatoire des situations de déplacement interne, *Global Report on Internal Displacement 2023* (Genève, 2023).

⁸ Disponible à l'adresse : <https://dashboards.sdindex.org>.

⁹ République centrafricaine, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tchad. Voir la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale pour 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/69b1d088e3c48ebe2cdf451e30284f04-0090082022/original/FCSList-FY23.pdf>.

16. Le lien entre le développement, la paix et la sécurité, l'action humanitaire et les droits humains est visible dans chaque pilier des objectifs de développement, notamment en ce qui concerne les objectifs centrés sur les personnes et ayant trait à des problèmes qui, à moins qu'ils ne soient réglés, tendent à causer ou à exacerber l'extrémisme violent et d'autres formes de conflit sur le continent, tels que : la pauvreté, la faim, les problèmes de santé et l'éducation.

La pauvreté

17. En 2022, le taux de croissance du PIB de l'Afrique est passé de 4,8 % à 3,8 %, et la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie a plongé 15 millions d'Africains supplémentaires dans l'extrême pauvreté¹⁰. Les conflits contribuent grandement à la pauvreté sur le continent, les pays touchés par un conflit, notamment ceux qui sont en proie à l'extrémisme violent, étant plus susceptibles de connaître la pauvreté¹¹. De 2002 à 2016, les quatre pays africains ayant enregistré le plus d'attentats terroristes et de décès (la Libye, le Mali, le Nigeria et la Somalie) ont vu leur PIB par habitant diminuer de 17 %, tandis que les autres pays du continent ont vu le leur augmenter de 47 %, selon le PNUD et l'Institute for Economics and Peace¹². Au cours de cette période, les pays africains touchés par un conflit ont connu une régression considérable dans des secteurs clés comme le tourisme, ainsi qu'une diminution des investissements directs étrangers. En outre, l'agriculture, secteur d'emploi vital, a subi de graves perturbations¹³. Dans le secteur agricole, l'emploi féminin a baissé presque trois fois plus que l'emploi masculin, ce qui témoigne des conséquences disproportionnées qu'ont ces perturbations sur les moyens de subsistance et les conditions de vie des femmes¹⁴. En outre, l'extrême pauvreté est de plus en plus concentrée parmi les groupes vulnérables déplacés par la violence, ce qui fait peser une pression supplémentaire sur les communautés d'accueil en matière de développement¹⁵.

18. La pauvreté sur le continent est multidimensionnelle, les ménages pauvres des pays touchés par un conflit souffrant souvent de privations multiples, dont le manque d'accès aux services de base, aux possibilités économiques et aux ressources, qui touche de manière disproportionnée les femmes et les jeunes. Dans plusieurs pays, plus d'un tiers de la population souffre de privations simultanées en matière d'éducation, d'infrastructures de base et de bien-être financier¹⁶. Ces privations simultanées créent souvent des conditions propices aux inégalités, aux tensions sociales et aux griefs, alimentant ainsi les conflits, les crises humanitaires et les problèmes liés aux droits humains.

L'insécurité alimentaire et la malnutrition

19. La violence organisée et les conflits demeurent parmi les principaux facteurs contribuant à la faim aiguë en Afrique et dans d'autres régions, ce qui reflète une tendance mondiale où les conflits continuent de toucher la plus grande partie des

¹⁰ Voir Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2023* (Abidjan, 2023).

¹¹ Voir Paul Corral *et al.*, « Fragilité et conflits : en première ligne de la lutte contre la pauvreté » (Washington, Banque mondiale, 2020).

¹² Voir Institute for Economics and Peace et PNUD, « Measuring the Economic Impact of Violent Extremism Leading to Terrorism in Africa » (Addis-Abeba, PNUD, 2020).

¹³ Ibid.

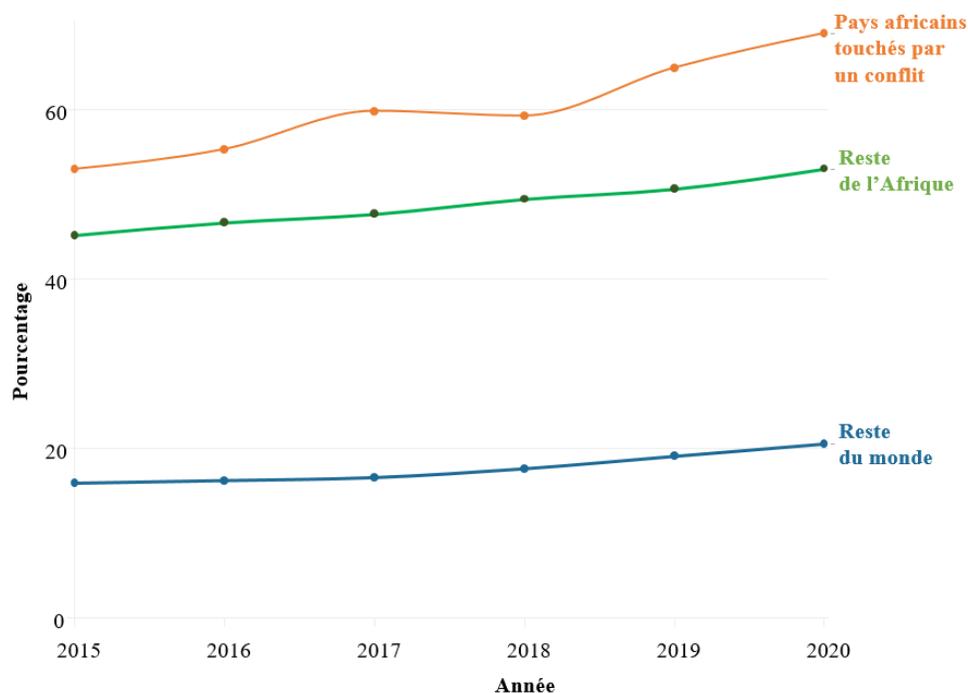
¹⁴ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

¹⁵ Banque mondiale, *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict* (Washington, 2018).

¹⁶ Voir Paul Corral *et al.*, « Fragilité et conflit ».

personnes en proie à l'insécurité alimentaire aiguë¹⁷. Avec les changements climatiques, les conflits sont l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire dans le monde, en particulier dans les pays africains, qui sont plus exposés au phénomène ainsi qu'à la malnutrition (voir fig. IV). Des études récentes montrent que les conflits violents sont un facteur majeur d'insécurité alimentaire en Afrique depuis 2014, entraînant des déplacements de populations et perturbant les chaînes d'approvisionnement locales¹⁸. Par conséquent, les taux de sous-alimentation des pays africains touchés par un conflit sont environ deux fois plus élevés que ceux du reste du continent. Les résultats en matière de nutrition sont également gravement affectés : près de 80 % des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance résident dans des pays en situation de conflit, et la différence de prévalence entre ces pays et les autres est de 9 points de pourcentage¹⁹.

Figure IV
Comparaison des taux de prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou aiguë (en pourcentage)



Source : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

¹⁷ Voir Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Hunger hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity – October 2022 to January 2023 outlook » (Rome, 2022).

¹⁸ Voir Weston Anderson, Charles Taylor et Sonali McDermid, « Violent conflict exacerbated drought-related food insecurity between 2009 and 2019 in sub-Saharan Africa », *Nature Food*, vol. 2, huitième numéro (août 2021).

¹⁹ Voir Simona Beltrami, « No end to world hunger without an end to conflict – WFP warns », PAM, 21 septembre 2020 ; voir également FAO, « Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition 2017 » (Accra, 2018).

20. Ces dernières années, les conflits ont contribué à l'insécurité alimentaire dans plusieurs pays africains et ont souvent causé des dommages à l'agriculture, déplacé les agriculteurs, détruit les biens agricoles, perturbé les marchés et fait grimper les prix. Par exemple, ils ont entraîné une réduction considérable des superficies cultivées dans certains pays et donc de la production alimentaire.

21. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire et la malnutrition deviennent souvent des multiplicateurs de conflit et des vecteurs d'autres griefs, en particulier dans les situations de conflit ou d'après-conflit. Par exemple, les sécheresses récurrentes et l'insécurité alimentaire ont mis à rude épreuve les relations entre les personnes migrantes et les communautés d'accueil dans certaines parties de l'Afrique. En outre, l'insécurité alimentaire qui règne sur le continent accroît la vulnérabilité des femmes et des filles, les exposant à la fois à la faim et aux violations des droits. Les conflits, les déplacements et l'extrémisme violent exacerbent ce problème et aggravent la violence au sein du couple, la violence sexuelle, le harcèlement, l'exploitation et les mariages d'enfants²⁰.

La santé

22. Si les conflits en Afrique provoquent directement des décès et des blessures dus à la violence, leurs conséquences indirectes sur la santé sont souvent plus graves. Au nombre de ces conséquences figurent notamment les déplacements de populations, l'effondrement des services sociaux et des services de santé, ainsi que des chaînes d'approvisionnement médicales essentielles, l'exode du personnel de santé et le risque accru de transmission de maladies, comme il ressort de plusieurs études²¹.

23. En 2022, la région du Sahel a vu s'accroître le nombre de décès, d'événements liés aux conflits et d'attaques visant le personnel et les installations de santé, ainsi que les besoins d'assistance médicale. Plus de 33 millions de personnes au Burkina Faso, dans l'extrême nord du Cameroun, au Mali, au Niger, dans le nord-est du Nigeria et au Tchad ont eu besoin d'une assistance sanitaire vitale au cours de l'année écoulée, soit une augmentation de plus de 25 % au cours des cinq dernières années²². Dans certains pays, les conflits armés ont réduit à néant des années de progrès en matière de renforcement des systèmes de santé. Les déplacements forcés de membres du personnel de santé sapent les capacités sanitaires, affaiblissent la réponse aux épidémies et aggravent la situation humanitaire.

24. Par ailleurs, la faiblesse des systèmes de santé, l'accès limité aux services essentiels et les épidémies exacerbent souvent les tensions sociales. Dans certains cas, les populations ont réagi violemment aux mesures de santé prises en réponse à des épidémies, du fait de l'existence d'un conflit prolongé, de la méfiance à l'égard de l'aide extérieure et des manquements en matière de droits humains. Lors de l'épidémie d'Ebola qui a frappé le continent en 2018, par exemple, le fait que les interventions sanitaires, qui étaient uniquement de caractère biomédical, n'avaient pas tenu compte des griefs des populations, le manque de participation des populations à la planification de ces interventions et les conséquences économiques

²⁰ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Climate change and gender-based violence: what are the links ? », document d'orientation sur les enseignements tirés, 20 mars 2021.

²¹ Voir, par exemple, C. J. L. Murray *et al.*, « Armed conflict as a public health problem », *British Medical Journal*, vol. 324, n° 7, (février 2002), disponible à l'adresse suivante : <https://gking.harvard.edu/files/armedph.pdf>.

²² Voir Organisation mondiale de la Santé, « Emergency appeal: humanitarian crisis in the Sahel », brochure, 10 juin 2022, disponible à l'adresse suivante : https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/sahel_appeal-june-2022.pdf?sfvrsn=85a4f661_1&download=true.

de l'épidémie avaient fini par susciter une opposition et déclenché des centaines d'actes de violence contre le personnel et les installations de santé.

L'éducation

25. Les conflits, l'insécurité et les crises humanitaires qui en découlent ont gravement perturbé les systèmes éducatifs du continent. Entre 2020 et 2021, plus de 2 000 attaques contre des écoles et des infrastructures éducatives ont été recensées dans 14 pays africains. Au Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger), les conflits armés et les menaces d'attaques ont entraîné la fermeture de 7 000 écoles, tandis que plus de 30 000 enseignants n'ont pas pu exercer leur profession. Les études montrent clairement que les filles sont particulièrement touchées et ont moins de chances de retourner à l'école après ces fermetures, tandis que les enfants déplacés de force ont, en moyenne, moins d'années de scolarité et ont moins de chances d'arriver jusqu'au niveau secondaire²³.

26. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, en particulier, ont connu une forte augmentation des cas de fermeture d'écoles du fait de conflits. Des 244 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans qui n'étaient pas scolarisés dans le monde en 2021, environ 25 % vivaient en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, soit plus du double de la part de la région dans la population mondiale d'enfants et de jeunes de cette tranche (12,5 %) ²⁴. À la fin de l'année scolaire 2021-2022, plus de 12 400 écoles étaient fermées dans huit pays de la région, du fait d'attaques directes de groupes armés, de déplacements d'enseignants ou de parents, ou de la peur des parents d'envoyer leurs enfants à l'école²⁵.

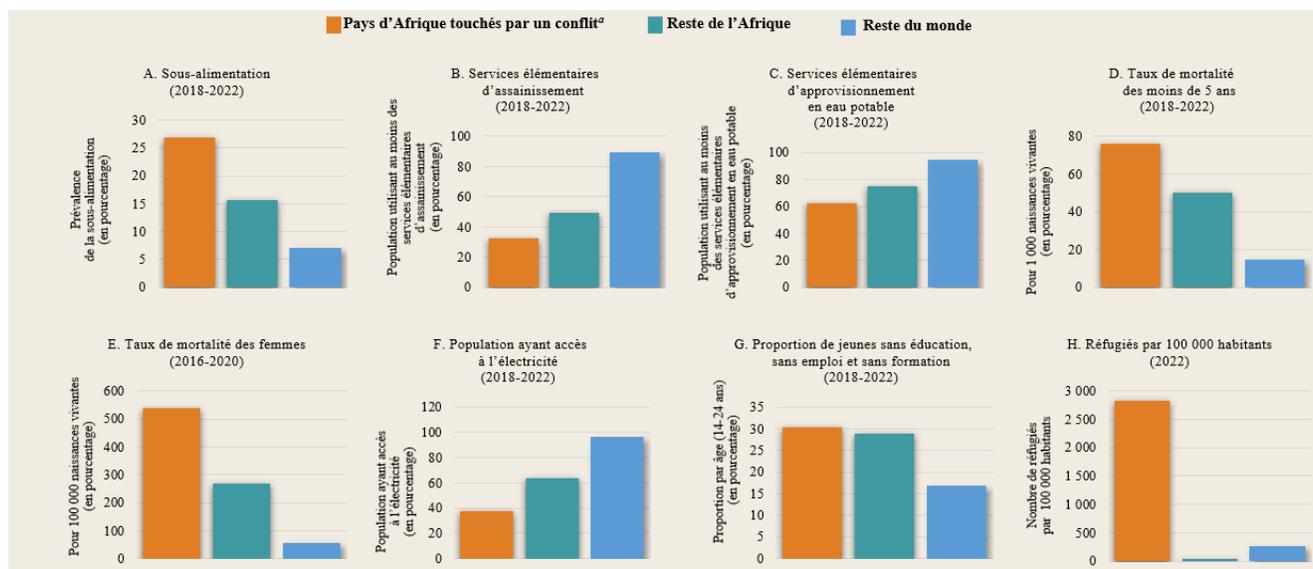
27. Les ressentiments concernant l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci peuvent exacerber les tensions. Dans certains cas, la marginalisation des groupes qui parlent des langues différentes a dégénéré en violences localisées, puis en conflit armé.

²³ Voir Nicole Kearsse *et al.*, « Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2023 » (Washington, Brookings Institution Press, 2023).

²⁴ Voir Groupe de travail sur l'éducation en situation d'urgence, « Education Under Attack in West and Central Africa: 2022 Update » (Lagos, 2022) ; voir également Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « New Estimation Confirms Out-of-School Population is Growing in Sub-Saharan Africa », fiche d'information, septembre 2022.

²⁵ Voir Groupe de travail sur l'éducation en situation d'urgence, « Education Under Attack in West and Central Africa ».

Figure V
Approche du Programme de développement durable à l'horizon 2030 fondée sur les interactions : passer de la théorie à l'action



Source : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

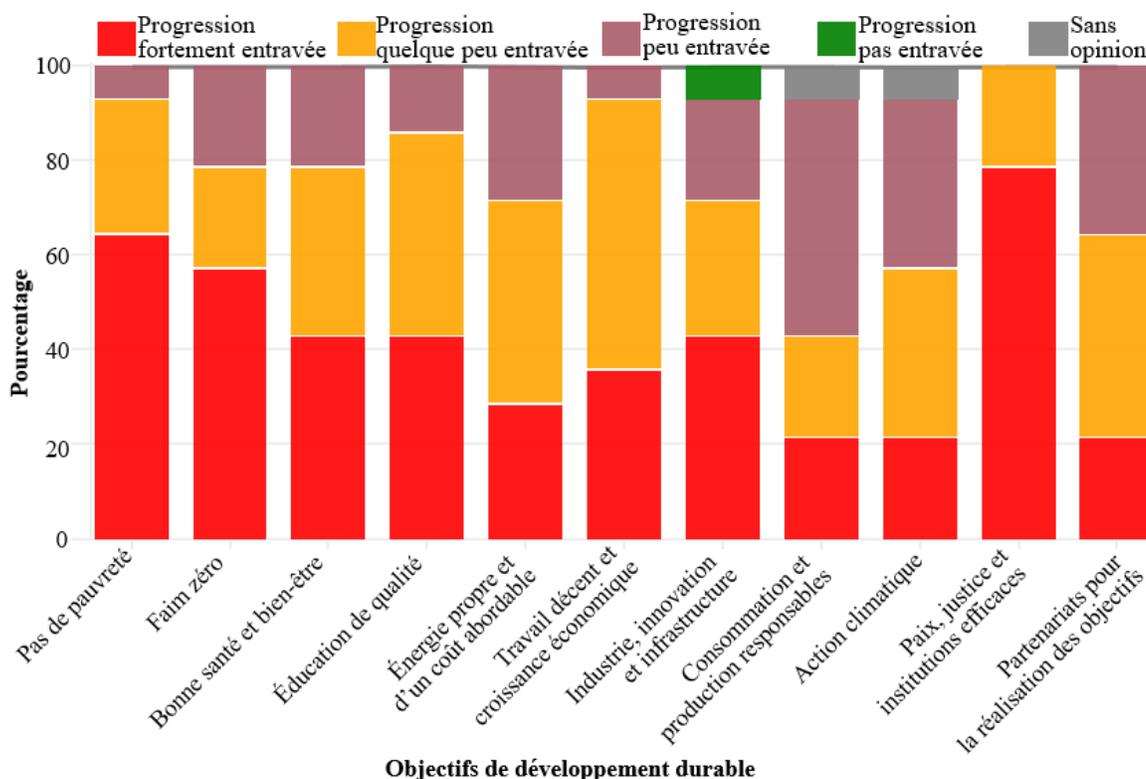
^a La catégorie Pays d'Afrique touchés par un conflit comprend tous les pays du continent figurant sur la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale pour 2023.

28. Il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable dans les pays africains touchés par un conflit ou sortant d'un conflit, qui accusent de sérieux retards dans la réalisation de ces objectifs. Lors d'une récente enquête menée auprès de représentants des équipes de pays des Nations Unies dans 14 pays africains touchés par un conflit, ces représentants ont souligné les répercussions majeures qu'avaient les problèmes liés à la paix et à la sécurité sur la réalisation des objectifs, indiquant que la majorité des objectifs avaient été quelque peu ou fortement entravés (voir figure VI). En outre, la Banque africaine de développement a constaté que les 14 pays africains classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays en situation de conflit d'intensité moyenne ou élevée en 2022 avaient au total 80 frontières terrestres avec d'autres nations africaines. Par conséquent, plus de 1,43 milliard de personnes vivant en Afrique, soit 85 % de la population du continent, résident dans des pays touchés par des conflits ou partagent des frontières terrestres avec de tels pays, ce qui les rend vulnérables aux retombées de ces conflits²⁶. Il est donc essentiel d'intensifier les efforts visant à réaliser les objectifs de développement durable dans les pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit, ainsi que dans les pays qui connaissent une fragilité politique. Pour cela, il faut une bonne compréhension du lien entre le développement, la paix et la sécurité, l'action humanitaire et les droits humains, ainsi qu'une approche fondée sur ce lien lors de l'élaboration des politiques et des programmes (voir fig. V).

29. L'approche fondée sur les interactions a pris de l'ampleur au cours de la dernière décennie, les gouvernements et les institutions de développement s'engageant de plus en plus à l'adopter dans le cadre de l'élaboration de programmes et de politiques. Cette approche a en grande partie porté ses fruits.

²⁶ Voir Banque africaine de développement, « Security, Investment and Development: A Diagnostic Assessment » (Abidjan, 2022).

Figure VI
Incidence des problèmes liés à la paix et à la sécurité sur la progression de la réalisation des objectifs de développement durable, selon les équipes de pays des Nations Unies



Source : Sur la base des réponses données par les représentants des équipes de pays des Nations Unies dans 14 pays d'Afrique touchés par un conflit.

30. Par exemple, l'approche du PNUD en matière de prévention de l'extrémisme violent, axée sur le développement, a influé sur la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Cette stratégie vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes du sous-développement, ainsi qu'aux moteurs de l'extrémisme violent et des conflits dans la région. Dans la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, la priorité est donnée aux interventions visant à sauver des vies en vue de répondre aux besoins immédiats tout en renforçant la résilience des personnes et des communautés. La stratégie met également l'accent sur la réalisation des objectifs de développement à long terme par l'application de mesures de renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et la fourniture des services essentiels. En particulier, le Fonds pour la consolidation de la paix a soutenu des programmes réussis tels que l'initiative La paix par la santé au Cameroun, menée par l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation mondiale de la Santé. Cette initiative vise à promouvoir la consolidation de la paix et à réduire la violence au moyen d'interventions sanitaires et sociales inclusives dans les communautés de l'extrême-nord.

31. Pourtant, malgré le succès avéré de ces initiatives et la nécessité, de plus en plus reconnue, d'adopter des approches de la consolidation de la paix axées sur le développement, il subsiste un grand écart entre les paroles et les actes, car les ressources réellement allouées aux programmes et l'exécution de ceux-ci ne sont souvent pas à la hauteur. Par conséquent, la grande majorité des ressources continue d'être consacrée à

des interventions menées de façon réactive et axées sur la sécurité, tandis que les efforts de prévention et de consolidation de la paix restent largement sous-financés.

32. D'une manière générale, les pays touchés par un conflit ont tendance à consacrer plus de dépenses aux priorités en matière de sécurité qu'aux priorités de développement social. Par exemple, les données mondiales relatives aux dépenses militaires et aux dépenses de santé engagées de 2010 à 2019 montrent que dans les pays qui ne sont pas classés comme des pays touchés par un conflit, les gouvernements ont en moyenne réalisé près de deux fois plus de dépenses de santé que de dépenses militaires. En revanche, dans les pays touchés par un conflit, cette tendance est inversée : les dépenses militaires ont en moyenne été plus de deux fois supérieures aux dépenses de santé²⁷. Une étude des dépenses militaires et des dépenses sociales dans le Groupe de cinq pays du Sahel menée en 2020 a de nouveau montré ce déséquilibre. Il en ressort que la part des dépenses sociales dans le budget a baissé alors que celle des dépenses militaires a augmenté, ce qui reflète le compromis entre les dépenses de sécurité et l'investissement dans le capital humain²⁸. La disparité des dépenses est particulièrement marquée dans les pays africains touchés par un conflit. Dans certains cas, les gouvernements ont alloué dans les budgets plus de 10 fois plus de ressources à la défense qu'à la protection sociale (y compris tous les programmes ciblant explicitement les familles et les enfants)²⁹. En revanche, les pays qui ne sont pas touchés par un conflit, y compris les pays à faible revenu, ont tendance à dépenser plus dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux que dans celui de la défense³⁰. En outre, une analyse des investissements faite dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies montre la part de dépenses insuffisante allouée aux mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme (pilier I) (24 %) ³¹ et aux mesures visant à garantir le respect des droits humains et l'état de droit (pilier IV) (3 %), alors que 73 % des fonds ont été alloués aux mesures de lutte contre le terrorisme (piliers II et III)³².

33. Les données concernant la période 2011-2020 montrent que les États africains ont dans leur ensemble consacré près de 1 400 milliards de dollars à la sécurité nationale, dont 607 milliards aux armées, 664 milliards à la sécurité intérieure et 120 milliards de dollars à la sécurité privée, ce qui représente plus de 5 % du PIB du continent au cours de la même période³³. Si les pays en situation de conflit ouvert ont investi massivement dans les forces militaires, les pays non touchés par un conflit ont également été touchés par l'augmentation des dépenses militaires sur le continent. En effet les pays exposés à des risques élevés de débordement ont également augmenté leurs dépenses militaires. Par exemple, en 2021, les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest figuraient parmi ceux dont les dépenses militaires avaient le plus augmenté en termes de pourcentage³⁴.

²⁷ Voir Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), « Comparing Military and Human Security Spending: key findings and methodological notes », document de recherche (New York, 2022). L'expression « pays touchés par un conflit » renvoie dans ce cas à tous les pays figurant sur la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale pour 2021.

²⁸ Voir Banque africaine de développement, « Security, Investment and Development ».

²⁹ ONU-Femmes, « Comparing Military and Human Security Spending ».

³⁰ Ibid.

³¹ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

³² Voir PNUD, « Stories of Prevention: Preventing and Responding to Violent Extremism, A Development Approach » (New York, 2022).

³³ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

³⁴ Voir Banque africaine de développement, « Security, Investment and Development ».

34. Malgré le niveau élevé des dépenses de sécurité des pays africains et des partenaires de développement, l'extrémisme violent s'est aggravé sur le continent, le nombre d'attaques perpétrées en Afrique subsaharienne ayant plus que doublé entre 2011 et 2021³⁵. En outre, au cours de cette période, le coût économique de l'extrémisme violent pour le continent a également augmenté de manière exponentielle. Une étude du PNUD portant sur 18 pays africains fortement touchés par l'extrémisme violent a montré que le coût économique de ce phénomène avait augmenté de plus de 1 700 % entre 2007 et 2016, passant de 753 millions de dollars en 2007 à 14 milliards de dollars en 2016. Le coût économique total du terrorisme en Afrique entre 2007 et 2016 a été estimé à 119 milliards de dollars (estimation prudente), sans compter les pertes de PIB, la perte d'activité économique informelle, les dépenses de sécurité supplémentaires et les coûts liés aux réfugiés et aux personnes déplacées³⁶.

35. Alors que les dépenses de sécurité disproportionnées se sont révélées inefficaces pour enrayer les conflits et l'extrémisme violent, il a été clairement démontré que les investissements dans la consolidation de la paix avaient un effet positif. On estime que chaque dollar investi dans la prévention et la consolidation de la paix peut permettre de réduire de 16 dollars les coûts des conflits et de l'extrémisme violent³⁷. En outre, les investissements dans les activités de prévention, en particulier dans les régions menacées par les retombées de l'extrémisme violent, sont un facteur de protection essentiel qui permet de réduire de 2 à 8 % par an les pertes de PIB des pays. Le simple fait de doubler les dépenses de consolidation de la paix de 2017 à 2027 dans les 31 pays les plus touchés par les conflits dans le monde (dont un grand nombre se trouve en Afrique) permettrait de réduire de 2 940 millions de dollars les pertes directes et indirectes dues aux conflits³⁸.

36. Pour parvenir à un développement et à une paix durables dans les pays africains touchés par un conflit, il faut s'engager à investir de manière équilibrée dans la prévention et la consolidation de la paix et redoubler d'efforts pour faire advenir rapidement la transition profonde nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en s'attaquant aux crises interconnectées que sont les changements climatiques, les systèmes alimentaires non durables, l'inégalité d'accès à l'énergie, les lacunes en matière d'éducation, le manque de protection sociale et la fracture numérique. Toutefois, le sous-financement des efforts de prévention compromet les progrès en matière de paix, de sécurité et de développement durables. Il est essentiel de rééquilibrer les priorités et l'allocation des ressources afin de mettre l'accent sur des stratégies de prévention fondées sur des données probantes et de promouvoir ainsi une approche plus efficace et plus durable de la lutte contre les conflits et l'extrémisme violent en Afrique.

III. Le chômage et le manque de travail décent en tant que facteurs de conflits en Afrique

37. L'Afrique connaît depuis longtemps des problèmes complexes découlant du chômage et du manque de travail décent, qui se manifestent sous diverses formes : chômage et sous-emploi, emplois de mauvaise qualité et improductifs, travail dangereux et revenus incertains, négation des droits et inégalité de genre. Dans un

³⁵ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

³⁶ Voir Institute for Economics and Peace et PNUD, « Measuring the Economic Impact of Violent Extremism Leading to Terrorism in Africa ».

³⁷ Voir Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, « Multi-year appeal 2020-2022 », disponible à l'adresse suivante : https://dppa.un.org/sites/default/files/undppa_multi-year_appeal_2020-2022_0.pdf.

³⁸ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

contexte de changements démographiques, d'urbanisation rapide et de croissance économique inégale, les liens étroits qui existent entre la pénurie d'emplois et le manque de travail décent, d'une part, et les conflits et les bouleversements sociaux, d'autre part, deviennent de plus en plus évidents. Le lien multiforme entre le chômage et le manque de travail décent, d'une part, et les conflits en Afrique, d'autre part, est caractérisé par des dynamiques sous-jacentes complexes, des disparités régionales et des conséquences variées pour la stabilité et le développement.

38. En 2023, la population active employée de l'Afrique devrait atteindre 511 millions de personnes, avec un taux de croissance annuel de 3,6 % entre 2021 et 2023. Toutefois, ces gains d'emploi sont principalement dus à la croissance de la population en âge de travailler en Afrique subsaharienne. Malheureusement, cela s'est souvent traduit par une diminution du nombre d'heures travaillées par personne, et par des taux plus élevés d'emplois informels et de moindre qualité. Le taux de chômage en Afrique est passé de 6,5 % en 2019 à 7,1 % en 2022, suivant ainsi la tendance mondiale, tandis que le taux d'activité du continent était de 62,6 %, soit un peu plus que la moyenne mondiale. Cependant, ces statistiques ne reflètent pas pleinement le manque de possibilités de participation aux activités productives pour une bonne partie de la population active, et témoignent davantage de la présence d'une forte population en âge de travailler qui cherche à survivre économiquement et qui ne peut pas se permettre de ne pas travailler. En effet, nombre de ces travailleurs sont dans la catégorie des travailleurs pauvres, c'est-à-dire vivent dans des ménages dont les revenus par habitant les maintiennent sous le seuil de pauvreté modérée ou extrême³⁹.

39. Le chômage est relativement faible en Afrique, le fait de ne pas travailler ayant des conséquences désastreuses⁴⁰. Le marché du travail du continent est plutôt caractérisé par un manque généralisé de travail décent, y compris des niveaux élevés d'emploi informel et de pauvreté des travailleurs (voir fig. VII). De nombreuses personnes exercent diverses activités génératrices de revenus, principalement dans des secteurs comme l'agriculture, le commerce ou les services à la personne⁴¹. Par conséquent, se fonder uniquement sur les chiffres concernant le chômage ne permet pas de comprendre les problèmes auxquels l'Afrique fait face en matière d'emploi. Il est essentiel de tenir compte de la qualité des possibilités d'emploi, en particulier la prévalence croissante des économies parallèles et de la pauvreté des travailleurs. Les statistiques tenant compte de ces possibilités donnent une image plus précise du manque de travail décent sur le continent.

40. L'Afrique est la seule région du monde où l'emploi indépendant est plus courant que l'emploi formel, le travail informel représentant 84 % de l'emploi. Cette omniprésence de l'emploi informel donne lieu à des niveaux élevés d'insécurité de l'emploi, en particulier dans les situations de conflit, où les perturbations économiques et l'instabilité générale font que de nombreuses personnes n'ont d'autre choix que d'exercer un emploi informel. Cette réalité est particulièrement visible chez les jeunes du continent, puisque 95 % d'entre eux gagnent leur vie dans l'économie parallèle. Les femmes et les filles africaines sont particulièrement vulnérables dans l'économie

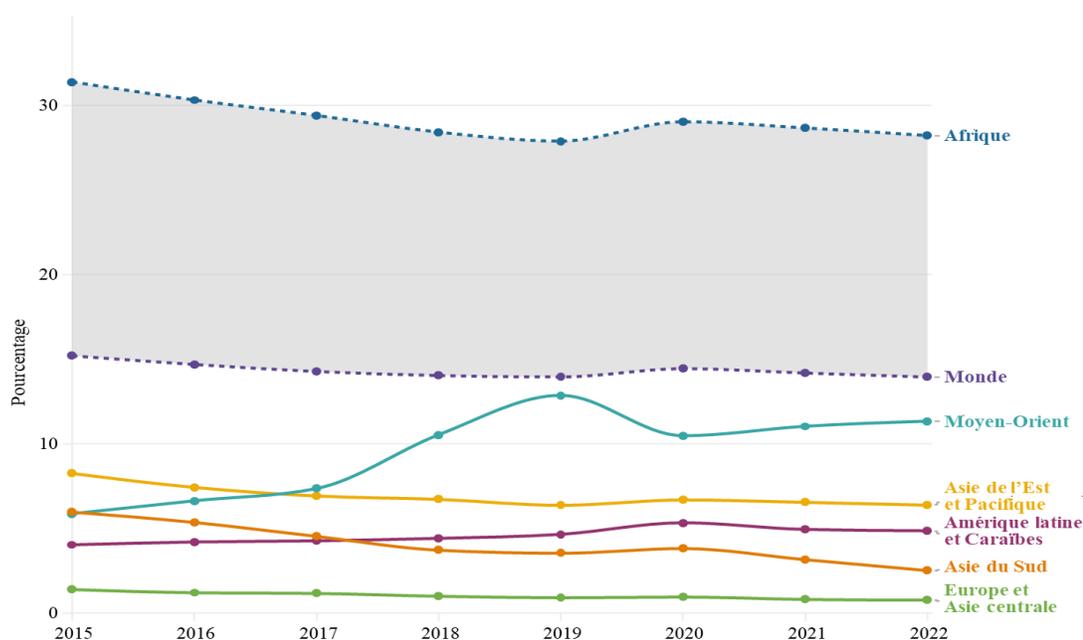
³⁹ Voir Organisation internationale du Travail (OIT), « Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2023 » (Genève, 2023) ; OIT, « Unemployment rate by sex and age-ILO modelled estimates, Nov. 2022 (%) – Annual », base de données ILOSTAT, disponible à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer52/?region=AFRICA&lang=en&segment=indicator&id=UN_E_2EAP_SEX_AGE_RT_A (page consultée le 16 août 2023) ; OIT, « Statistiques en Afrique d'ILOSTAT », base de données ILOSTAT, disponibles à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/fr/data/africa/> (page consultée le 11 août 2023) ; OIT, « Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) : relever le défi de l'emploi des jeunes » (Genève, 2020).

⁴⁰ Banque mondiale, « Supporting jobs in fragility, conflict, and violence (FCV) situations », Jobs Notes, n° 11 (avril 2020).

⁴¹ Ibid.

parallèle, car elles sont plus susceptibles que les hommes et leurs homologues du secteur formel d'occuper un emploi temporaire à temps partiel, ce type d'emploi représentant 25 % de l'emploi salarié informel occupé par des femmes sur le continent. Ainsi, les chiffres relatifs à l'emploi ne sont souvent pas une bonne mesure car ils ne rendent pas compte du manque de travail décent. Par exemple, environ 251 millions de travailleurs en Afrique subsaharienne, ce qui représente 60,8 % des travailleurs, vivent en dessous du seuil de pauvreté modérée (3,10 dollars par jour)⁴².

Figure VII
Pourcentage des personnes employées âgées de 15 ans ou plus vivant sous le seuil international de pauvreté internationale



Source : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

41. Les conflits et l'existence d'une économie parallèle perpétuent souvent un phénomène cyclique dans les pays touchés par un conflit. Dans plusieurs contextes, les conflits provoquent un déclin du secteur formel et une expansion simultanée du secteur informel. Les conflits ont été liés à la désindustrialisation et à la faiblesse de l'environnement des affaires sur le continent, les 10 derniers pays dans le classement relatif à l'Indice de l'Industrialisation en Afrique pour 2022 étant principalement des pays touchés par un conflit⁴³. Des zones qui étaient jadis des centres économiques prospères ont vu le nombre d'arrivées de vols internationaux diminuer et des hôtels et des restaurants fermer leurs portes, tandis que l'agriculture et l'exploitation minière, qui relèvent généralement du secteur informel, se développent.

42. Plusieurs pays africains vivent dans un cycle complexe de crises, de conflits, de chômage et de manque de travail décent. Les conflits violents donnent lieu à des crises humanitaires au coût économique lourd, qui exacerbent le chômage et le manque de travail décent. De même, ils entravent et défont le progrès économique et favorisent l'existence d'économies parallèles et d'économies illicites soutenues par la violence

⁴² Voir OIT, *Women and men in the informal economy: A statistical update* (Genève, ILO, 2023) ; et OIT, « Global employment trends for youth 2022 : Africa », note d'information (Genève, 2023).

⁴³ Voir Banque africaine de développement, Union africaine et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, « Indice 2022 de l'Industrialisation en Afrique » (Abidjan, 2022).

permanente, ce qui nuit gravement à la disponibilité et à la qualité de l'emploi. Parallèlement, le chômage et le manque de travail décent qui en résultent contribuent grandement aux conflits et à la fragilité, ce qui cause des griefs, perpétue d'autres conflits et alimente un cycle perpétuel.

43. Les discussions sur le lien entre le chômage et les conflits en Afrique ont souvent été axées sur la causalité. Cependant, il est de plus en plus évident que la question est plus complexe et dépend du contexte. En Afrique, le principal problème est que le chômage s'inscrit dans un contexte d'inégalité structurelle et d'absence de filets de sécurité sociale. Il existe également une prévalence des emplois de faible qualité dans l'économie parallèle du continent. Si l'emploi informel n'est pas nocif en soi, ses caractéristiques habituelles, telles que l'instabilité des revenus, les conditions dangereuses et l'exploitation, et l'imprévisibilité, peuvent affaiblir la résilience et rendre les personnes plus susceptibles de se laisser attirer par les promesses économiques des groupes extrémistes ou criminels violents.

44. Dans les contextes de conflit et d'inégalité structurelle, le chômage et le manque de travail décent contribuent à : a) exacerber les divisions, les tensions et les griefs ; b) affaiblir la résilience de manière à créer un terrain propice aux conflits avec chaque crise ; c) renforcer les acteurs opposés à la paix, notamment les groupes armés non étatiques et les entreprises criminelles. Ces points sont examinés séparément ci-après.

A. Aggravation des divisions, des tensions et des griefs

45. Les inégalités restent très élevées dans la plupart des pays africains et sont l'une des principales causes des conflits et de troubles sur le continent. Il ressort d'une étude de la CNUCED qu'entre 2000 et 2020 en Afrique, la croissance : n'a été inclusive (c'est-à-dire n'a réduit la pauvreté et les inégalités) que dans 17 des 49 pays étudiés ; a réduit la pauvreté mais a accru les inégalités dans 18 pays ; n'a pas été inclusive (c'est-à-dire n'a réduit ni la pauvreté ni les inégalités) dans 14 pays⁴⁴. En 2021, 6 des 7 pays du monde où les 10 % les plus riches de la population avaient une part de richesse supérieure à 80 % se trouvaient en Afrique⁴⁵. Selon l'indice de développement humain ajusté aux inégalités pour 2022, le continent a enregistré la plus forte perte régionale de valeur en matière de développement humain du fait des inégalités, ce qui s'est traduit par une répartition inégale dans les domaines de l'éducation, de la santé et des niveaux de vie⁴⁶. Les sociétés caractérisées par des niveaux élevés de pauvreté, d'inégalité et de chômage sont souvent un terreau fertile pour les groupes extrémistes radicaux et violents, ce qui crée un autre cercle vicieux puisque les conflits et l'instabilité qui en résultent ne font qu'accroître la pauvreté et les inégalités.

46. Ainsi, en ce qui concerne les facteurs à l'origine des conflits sur le continent, il ne s'agit pas uniquement d'un manque de possibilités ou de travail décent associé à des inégalités structurelles, qui exacerbent souvent les clivages et attisent les tensions. Les « inégalités horizontales », c'est-à-dire les inégalités entre les différents groupes de la société, qui correspondent aux clivages identitaires, sont particulièrement

⁴⁴ *Rapport 2021 sur le développement économique en Afrique : la contribution potentielle de la Zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive* (publication des Nations Unies, 2021).

⁴⁵ Afrique du Sud, Eswatini, Mozambique, Namibie, République centrafricaine et Sao Tomé-et-Principe. Voir Patrick N. Osakwe, « Wealth distribution, income inequality and financial inclusion: a panel data analysis », document de travail n° 4 (Genève, CNUCED, 2023).

⁴⁶ Voir PNUD « Inequality adjusted human development indicator », base de données UNdata, disponible à l'adresse suivante : <http://data.un.org/DocumentData.aspx?q=hdi&id=487> (page consultée le 16 août 2023).

préoccupantes dans ce contexte. Ces inégalités favorisent davantage les conflits que ne le font les inégalités entre les personnes (connues sous le nom d'« inégalités verticales »), car elles exacerbent souvent les griefs et le manque de cohésion de groupe parmi les personnes relativement démunies et facilitent donc la mobilisation en faveur d'un conflit.

47. Les inégalités géographiques créent un terrain fertile aux conflits sur le continent, en particulier dans les régions périphériques et les zones frontalières d'où l'État est généralement absent. D'un point de vue géographique, l'extrémisme violent se développe dans les zones relativement défavorisées, notamment en termes d'accès à un travail décent. Ces zones périphériques et frontalières, souvent caractérisées par une pauvreté multidimensionnelle, une marginalisation socioéconomique et un manque de possibilités d'exercer des activités génératrices de revenus, sont plus propices à la diffusion d'idéologies et de récits extrémistes et donc plus vulnérables aux retombées directes et indirectes des activités extrémistes violentes. Elles constituent un terrain fertile aux groupes extrémistes violents, qui exploitent les lacunes en matière de gouvernance et instrumentalisent les griefs au moyen de discours convaincants mettant à profit le sentiment de négligence et de marginalisation de la part de l'État.

48. Les résultats de sondages Afrobaromètre menés récemment dans des pays en proie à l'extrémisme violent ont montré que le manque supposé de présence équitable et responsable de l'État dans certaines régions, ainsi que les griefs découlant de la répartition inégale des possibilités d'emploi et de travail décent, favorisaient certaines régions et contribuaient au délaissement d'autres. Dans plusieurs cas, ces griefs ont alimenté l'extrémisme violent, en particulier parmi les minorités ethniques aliénées, qui perçoivent une injustice constante dans la répartition des possibilités de travail décent. Par exemple, les Chabab recrutent activement et avec succès dans les zones côtières et les provinces plus isolées, où les niveaux de pauvreté et de privation sont plus élevés et où le taux de chômage des jeunes peut être jusqu'à 50 % supérieur à la moyenne nationale. Ailleurs, Boko Haram cible activement les régions les plus pauvres, en proie à des niveaux élevés de chômage et d'inégalité. Le Nigeria a souligné cette question dans son dernier examen national volontaire⁴⁷, en mettant en évidence la manière dont les problèmes d'exclusion propres aux régions les plus pauvres du pays, en particulier l'augmentation du chômage et les niveaux élevés d'inégalité, avaient contribué à l'aliénation et à la désaffection dans les zones touchées, entraînant une résurgence du militantisme et accroissant la vulnérabilité à l'influence de Boko Haram dans ces zones.

B. Affaiblissement de la résilience et création d'un terrain fertile aux conflits avec chaque crise

49. Dans de nombreux pays africains, la croissance est toujours tirée par les produits de base et dépend fortement des exportations des industries liées à l'extraction, des ressources naturelles et de l'agriculture, ce qui rend les moyens de subsistance particulièrement vulnérables aux chocs externes provenant des marchés mondiaux des produits de base ou dus aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, entre autres. Souvent, ces crises mettent au jour, voire aggravent, des clivages qui existaient déjà dans les sociétés, creusant le fossé entre les différents groupes ou les différentes classes socioéconomiques.

⁴⁷ Voir le rapport d'examen national volontaire du Nigeria de 2020, disponible à l'adresse suivante : https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2021/26309VNR_2020_Nigeria_Report.pdf.

50. La pandémie de COVID-19 a creusé les clivages dans les sociétés, sapé la confiance et amplifié les griefs à l'égard des gouvernements qui peinent à honorer leurs obligations. Le ralentissement économique qui en a découlé a entraîné la perte d'environ 30 millions d'emplois en Afrique, ce qui a aggravé les inégalités. Compte tenu de la répartition inégale des richesses dans de nombreux pays, les conséquences de la pandémie pour les travailleurs déjà vulnérables devraient faire augmenter le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de 23 millions pour atteindre 463 millions en 2026, les ménages dirigés par des femmes étant particulièrement touchés car les femmes sont surreprésentées dans le secteur informel⁴⁸. Les groupes vulnérables et marginalisés ont été touchés de manière disproportionnée par les effets directs de la pandémie et les mesures de riposte, ce qui accroît le risque d'instabilité.

51. Mettant à profit ces griefs exacerbés, les groupes extrémistes violents du continent ont profité de la COVID-19 pour amplifier la désinformation et les récits religieux mensongers liés à la crise, notamment en utilisant des informations erronées sur la maladie et les stratégies d'atténuation pour saper les messages des gouvernements. Les pays du bassin du lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et du Sahel étaient en état d'alerte, les groupes extrémistes violents ayant profité de la crise pour intensifier les insurrections armées. Dans le bassin du lac Tchad, la dégradation des conditions de sécurité en 2019 a coïncidé avec le début de la pandémie, une période marquée par la multiplication des attaques contre les populations locales et des meurtres de civils⁴⁹. Les attaques récurrentes menées par Boko Haram au Tchad, au Niger et dans le nord-est du Nigéria pendant la pandémie ont aggravé l'insécurité et menacé la vie des populations vulnérables.

52. Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes qu'ils entraînent ont également contribué à l'interdépendance complexe entre les moyens de subsistance et les conflits. L'exposition à des conditions climatiques extrêmes, combinée aux faibles capacités d'adaptation, rend les populations vulnérables à des conséquences disproportionnées et durables des chocs climatiques, tels que les sécheresses prolongées et les inondations. Les changements climatiques ont eu des effets profonds sur les moyens de subsistance en Afrique, exacerbant les problèmes socioéconomiques existants et contribuant à l'augmentation des conflits.

53. Dans certaines régions d'Afrique où les sources de revenus sont généralement liées à des groupes ethniques ou à des communautés, les sécheresses récurrentes et la désertification perturbent les activités agricoles et entraînent des conflits communautaires entre agriculteurs et éleveurs. Le caractère imprévisible des saisons lié aux changements climatiques a eu des répercussions majeures sur les éleveurs, les agriculteurs et les marchés, et l'augmentation du nombre de tempêtes de poussière et de sécheresses a provoqué des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès aux ressources. Les effets conjugués des graves sécheresses, de la faim, des maladies et de la violence ont mené certaines communautés au bord de la famine et augmenté de manière disproportionnée les besoins humanitaires des groupes marginalisés et vulnérables tout en aggravant les conflits découlant de la diminution des ressources liées à l'agriculture et aux moyens de subsistance.

54. En outre, les changements climatiques et les catastrophes exacerbent également les inégalités entre hommes et femmes et rendent les femmes et les filles plus vulnérables à la violence fondée sur le genre, en particulier dans les régions

⁴⁸ Voir Banque africaine de développement, « Stratégie du groupe de la banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026) », note d'orientation (sans date), disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/fr/documents/strategie-du-groupe-de-la-banque-pour-remedier-la-fragilite-et-renforcer-la-resilience-en-afrique-2022-2026>.

⁴⁹ Olawale Ismael, « COVID-19 and violent extremism in the Lake Chad basin », note d'orientation (N'Djamena, PNUD, 2021).

d'agriculture telles que le Sahel et la Corne de l'Afrique. Des études montrent une corrélation entre les changements climatiques et la violence fondée sur le genre, notamment la violence au sein du couple, la violence sexuelle, les mariages d'enfants, les pratiques néfastes et la traite des êtres humains. Par exemple, les mauvaises récoltes dues aux changements climatiques contribuent souvent à l'augmentation de la violence domestique. Les migrations induites par les changements climatiques ont également des répercussions disproportionnées sur les femmes, compte tenu de la relation cyclique entre les pénuries de ressources, la violence et les effets sur les femmes⁵⁰.

C. Renforcement des acteurs des conflits, notamment les groupes armés non étatiques et les groupes criminels

55. Dans de nombreux pays africains sortant d'un conflit, vulnérables aux conflits ou touchés par un conflit, l'importance croissante de l'économie parallèle fait que de plus en plus de demandeurs d'emploi exercent des activités plus vulnérables, ce qui les rend plus susceptibles d'être recrutés par des groupes illicites. C'est notamment le cas lorsque des groupes armés non étatiques ou des groupes criminels peuvent offrir de meilleurs emplois et de meilleures perspectives que le marché du travail informel lui-même, supplantant ainsi les structures de gouvernance formelles et alimentant le ressentiment lié à des attentes non satisfaites.

56. En 2023, le PNUD a publié la deuxième édition de sa série de rapports intitulés « Sur les chemins de l'extrémisme », dans laquelle il examine le parcours de 2 196 personnes, dont plus de 1 000 anciens membres de groupes extrémistes violents de huit pays africains : Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, Nigeria, Somalie, Soudan et Tchad. Cette étude a montré que les aspirations professionnelles jouaient un rôle important dans le recrutement, ce qui témoigne des griefs liés à l'injustice socioéconomique et à la marginalisation. Environ 25 % des recrues volontaires, en particulier les répondants masculins, ont indiqué que les possibilités d'emploi étaient la principale raison pour laquelle elles avaient rejoint ces groupes. Bien que de nombreuses recrues volontaires aient indiqué qu'elles avaient plus ou moins un emploi avant de s'engager, les recrues masculines ont déclaré qu'elles gagnaient beaucoup moins et qu'elles avaient en grande partie des emplois vulnérables. La majorité des personnes employées travaillaient dans le secteur informel et occupaient souvent des postes non qualifiés ou semi-qualifiés, ce qui montre que l'emploi à lui seul peut ne pas garantir la sécurité financière ou être un facteur décisif contre le recrutement⁵¹.

57. Comme indiqué précédemment, les Chabab ont tiré parti des taux élevés de chômage et de sous-emploi dans les régions côtières pour recruter des personnes en leur promettant des emplois, de l'argent et des moyens de subsistance. Ils ont exploité les clivages et la marginalisation préexistants pour mobiliser des recrues, s'attaquant souvent aux jeunes frustrés par l'accès limité aux ressources et aux possibilités, qui avaient peu d'espoir de s'éduquer ou d'obtenir de bons emplois. Il ressort d'une étude récente sur la perception de l'extrémisme par les populations que le chômage et la pauvreté étaient des facteurs majeurs, de nombreux répondants ayant cité les importantes primes en espèces comme l'une des principales méthodes utilisées par

⁵⁰ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Gendered drivers, risks and impacts of food insecurity in the Sahel and the Horn of Africa », note d'orientation (New York, mars 2023).

⁵¹ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

les recruteurs des Chabab et indiqué que les recruteurs ciblaient spécifiquement les chômeurs⁵².

58. Le manque d'emplois décents a également contribué à renforcer les groupes criminels sur le continent. Par exemple, dans le golfe de Guinée, la piraterie et les vols à main armée en mer sont dus en grande partie au chômage des jeunes et à l'accès insuffisant aux services publics, qui rendent les communautés côtières vulnérables et susceptibles d'être entraînées dans des activités criminelles⁵³. Au Sahel, l'instabilité politique croissante et l'existence de secteurs informels ont progressivement transformé certaines régions en économies illicites, où l'absence de l'État, associée à une baisse drastique des activités productives licites, a contribué au développement du trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains, et d'autres formes de commerce illicite, qui à leur tour aggravent la violence⁵⁴. Par exemple, l'Organisation internationale de police criminelle a signalé que des groupes criminels utilisaient la promesse d'un « travail décent » pour attirer des jeunes hommes et des jeunes femmes, y compris des enfants, dans des systèmes de traite d'êtres humains et d'exploitation sexuelle⁵⁵.

59. S'il est vrai que le manque d'emplois et de possibilités pour les jeunes peut favoriser leur aliénation et leur radicalisation et les rendre vulnérables au recrutement par des groupes extrémistes violents et criminels, les jeunes ne sont pas le seul groupe démographique qui suscite des préoccupations. Chose frappante, l'étude du PNUD intitulée « Journey to Extremism » a montré que c'étaient les hommes mariés ayant des responsabilités clefs au sein de leur famille qui empruntaient plus rapidement le chemin de l'extrémisme violent. Ces personnes subissent une forte pression sociale pour subvenir aux besoins de leur famille, même lorsqu'elles vivent dans un contexte de privations socioéconomiques et de pauvreté graves. Dans de telles situations, le manque de possibilités d'emploi, l'instabilité des revenus, le sous-emploi et l'imprévisibilité font que ces personnes sont encore plus susceptibles de se laisser attirer par les promesses de récompenses matérielles rapides de nombreux groupes extrémistes violents et par la possibilité de s'établir en tant que citoyens socialement et économiquement productifs⁵⁶.

60. Le système des Nations Unies a mené plusieurs initiatives sur le continent en vue de s'attaquer au manque de travail décent en tant que facteur de conflits. En Mauritanie, l'Organisation Internationale du Travail et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés collaborent à deux projets menés dans la zone du camp de M'bera, à Bassikounou, qui visent à relier la création d'emplois décents, la construction d'infrastructures et le renforcement de la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Au Soudan du Sud, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture collaborent à un projet d'action des jeunes contre la violence et en faveur de la cohésion sociale, qui est soutenu par le Fonds pour la consolidation de la paix et consiste à offrir des cours d'alphabétisation, des moyens de subsistance et des programmes de formation, y compris professionnelle, aux jeunes membres de gangs et à d'autres jeunes à risque impliqués dans la violence et la criminalité qui règnent dans le pays. L'Agence de développement de l'Union africaine, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le le Programme alimentaire

⁵² OIT, « Promoting decent employment for African youth as a peacebuilding strategy », Evidence Synthesis Paper Series n° 4 (Genève, 2020).

⁵³ Voir [S/2022/818](#).

⁵⁴ Voir Ahmadou Aly Mbaye et Nancy Benjamin, « Institutions, informality, and conflict in the Sahel: the case for Mali », note d'orientation (Washington, Brookings Institution Press, 2022).

⁵⁵ Voir Interpol, « Niger : 232 victimes de la traite d'êtres humains secourues par la police », 26 février 2020.

⁵⁶ Voir PNUD, *Journey to Extremism in Africa*.

mondial et leurs partenaires ont mis au point un cadre de soutien aux programmes d'alimentation scolaire issue de la production locale menés par les gouvernements en Afrique et dans d'autres régions, en vue de promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et la cohésion sociale. Ces programmes ont créé environ 4 millions d'emplois directs dans 85 pays, principalement dans le domaine de la préparation des aliments, au profit des cuisiniers locaux ainsi que des petites entreprises de restauration, souvent dirigées par des femmes. En outre, l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, lancé en 2021, constitue une autre grande plateforme visant à promouvoir l'emploi en Afrique et dans le reste du monde. Cette initiative, qui réunit des États Membres, des institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé, vise à créer 400 millions d'emplois décents dans le monde, en particulier dans l'économie verte, l'économie numérique et l'économie des services à la personne, tout en permettant aux pays de tirer parti de l'aide financière et technique internationale pour mettre en place des systèmes de protection sociale inclusifs et fondés sur les droits.

V. Conclusions et recommandations

61. Les conclusions du présent rapport mettent l'accent sur la nécessité urgente d'adopter une approche globale et intégrée qui tienne compte des interconnexions entre la paix et la sécurité, le développement, l'action humanitaire et les droits humains en Afrique. Le concept d'interconnexions jouit d'une grande popularité dans la théorie, mais il existe un écart considérable entre la théorie et l'action, en particulier dans les pays africains touchés par un conflit.

62. Le chômage, le sous-emploi et d'autres lacunes en matière de travail décent sont devenus des facteurs majeurs de conflit, en particulier d'extrémisme violent, chez deux groupes, à savoir les groupes marginalisés, qui nourrissent des griefs liés à l'emploi, et les personnes et les communautés les plus pauvres motivées par des incitations économiques à participer à des conflits en échange d'une rémunération. Il existe un risque de recrutement à des fins de conflits du fait des griefs liés au chômage. En outre, les personnes cherchant un emploi voient des possibilités dans les promesses de récompenses matérielles et d'ascension sociale faites par les groupes extrémistes violents, les groupes criminels et d'autres acteurs des conflits.

63. Le manque de travail décent a un effet majeur sur la perception qu'ont les populations de l'État et sur les relations qu'elles entretiennent avec celui-ci, car les problèmes de gouvernance et l'absence de possibilités d'emploi créent un terrain fertile aux groupes extrémistes violents, qui exploitent les griefs et les récits de victimisation et d'injustice au niveau local. La frustration profondément ancrée envers les gouvernements et les perceptions négatives quant à la capacité de ceux-ci d'offrir des possibilités de travail décent contribuent à délégitimer progressivement l'État et à mobiliser du soutien en faveur des groupes armés non étatiques. Cela a de lourdes conséquences, car la normalisation et la légitimation des groupes extrémistes violents en tant qu'options viables pour l'emploi, la prestation de services ou d'autres fonctions traditionnellement associées à l'État représentent une grande menace pour la stabilité et le développement des pays africains qui sortent d'un conflit ou qui sont touchés par la fragilité politique.

64. **À cet égard, le Secrétaire général formule les recommandations ci-après.**

65. **Les États Membres d'Afrique pourraient :**

a) Donner la priorité au renforcement des capacités budgétaires, notamment en mobilisant davantage de ressources nationales. Il s'agirait notamment de diversifier les sources de revenus et de tirer parti des possibilités

offertes par des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine et l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, dans le but d'améliorer la prestation des services publics, d'étendre les programmes de protection sociale, de soutenir la création d'emplois décents, de favoriser la mise en place et l'entretien des infrastructures et partant, de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience, ainsi qu'à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) S'attaquer aux inégalités structurelles dans le contexte des différents conflits et griefs, en mettant l'accent sur des groupes tels que les femmes et les jeunes, ainsi que sur d'autres groupes historiquement mal desservis. Pour ce faire, il est essentiel de s'engager à adopter une approche du développement fondée sur les droits humains et d'appliquer des politiques d'intégration qui garantissent l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi et la participation à la prise des décisions, dans des conditions d'égalité, ainsi que la satisfaction d'autres besoins en matière de développement. En particulier, les pouvoirs publics devraient donner la priorité aux interventions ciblées visant à trouver une solution aux griefs et aux tensions historiques qui existent entre les différents groupes ethniques, religieux et sociaux ;

c) Mettre en place des politiques et des initiatives globales visant à remédier à l'absence de l'État et à améliorer les relations entre celui-ci et ses citoyens, en particulier dans les zones périphériques et frontalières. Il s'agirait notamment : de donner la priorité à la création de systèmes nationaux inclusifs, souples, responsables et transparents, dans le respect de l'état de droit et des droits humains ; de garantir l'accès aux services sociaux de base, aux infrastructures et à la justice ; d'intensifier les initiatives en faveur du développement dans ces régions marginalisées, en mettant particulièrement l'accent sur le travail décent et les mesures de renforcement de la résilience.

66. Les partenaires de développement devraient :

a) Intensifier leur soutien aux pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit, ainsi qu'à ceux qui connaissent une fragilité politique, en reconnaissant le rôle essentiel qu'ils jouent dans la réalisation par l'Afrique des objectifs de développement durable. Il s'agirait notamment de fournir davantage d'aide financière, d'expertise technique et d'appui au renforcement des capacités, et ce, en fonction des problèmes particuliers auxquels ces pays font face ;

b) Fournir un soutien équilibré aux pays africains touchés par un conflit ou sortant d'un conflit, ainsi qu'à ceux qui connaissent une fragilité politique, en suivant une approche globale axée sur le développement et tenant compte de tous les aspects du lien entre la paix et la sécurité, le développement, l'action humanitaire et les droits humains. Le financement et la programmation devraient être harmonisés de manière à promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable, l'action humanitaire efficace et la protection des droits humains, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels. Des efforts particuliers devraient être déployés pour exécuter et mettre à l'échelle des programmes multidimensionnels ayant des effets multiplicateurs pour le règlement de plusieurs problèmes, comme les initiatives d'alimentation scolaire issue de la production locale ;

c) Fournir un soutien à l'ensemble du gouvernement dans les pays touchés par un conflit ou sortant d'un conflit, ainsi que dans les pays connaissant une fragilité politique, en mettant l'accent sur le renforcement des institutions publiques et des systèmes de gouvernance. Il s'agirait notamment de mener des initiatives de renforcement des capacités, d'assistance technique et d'appui

financier pour favoriser une prestation de services efficace et promouvoir le développement. L'établissement de partenariats avec les gouvernements des pays concernés en vue d'améliorer l'administration publique et la gestion des finances publiques et de renforcer l'état de droit contribuera à une paix et à un développement durables dans ces pays.

67. Le système multilatéral devrait :

a) Renforcer la coordination et la cohérence entre les organisations internationales pour soutenir l'approche fondée sur le lien entre la paix et la sécurité, le développement, l'action humanitaire et les droits humains, en encourageant les partenariats et la collaboration afin de tirer parti des ressources et de l'expertise dans le but de promouvoir des activités efficaces de consolidation de la paix, de développement et d'action humanitaire ;

b) Promouvoir la collecte et l'utilisation de données ventilées pour évaluer l'impact des interventions multilatérales sur les communautés marginalisées, en particulier dans le contexte des conflits et des griefs ;

c) Soutenir les initiatives qui favorisent la diversification économique, la création d'emplois et le développement du secteur privé dans les régions touchées par un conflit, en veillant à ce que ces efforts visent en priorité à autonomiser les communautés marginalisées ;

d) Donner la priorité à l'investissement dans les programmes de renforcement de la résilience, y compris les régimes de protection sociale, pour lutter contre les conséquences des crises et prévenir la résurgence des conflits, tout en soutenant également les initiatives qui favorisent la cohésion sociale, la réconciliation et la participation des groupes marginalisés à la prise des décisions.
